dit équivalemment la même chose; car le Seigneur était censé *habiter* dans le tabernacle et sur le propitiatoire, quand sa gloire s'y manifestait.

Le Prophète ajoute que ceux qui aiment le nom du Seigneur se glorifient en lui, parce qu'il aura comblé l'homme juste de bénédictions. L'hébreu dit qu'*ils entreront dans des transports de joie :* la différence est fort petite. Le propre d'une grande joie est d'inspirer une confiance qui retire l'âme de l'abaissement, et qui l'établit dans une sorte de gloire. Mais ce texte paraît assez différent de nos versions dans le dernier verset; il joint la seconde partie du 14ᵉ au 15ᵉ, et il porte : *Parce que vous bénirez le juste, Seigneur, vous le couronnerez comme d'un bouclier de bienveillance.* Quant à ces mots, *parce que vous bénirez le juste*, nos versions les conservent exactement, et elles ont pu les rapporter à ce qui précède, la division des versets n'étant pas ancienne ni fixée invariablement par l'auteur sacré. Dans le reste, toute la différence se trouve dans le pronom. Les LXX l'ont lu à la première personne du pluriel (*nos*), et les hébraïsants, fondés sur les points, le lisent à la troisième personne du singulier (*eum.*) Si l'on fait attention que, pour ces deux pronoms, on a la même lettre (vau), on juge aisément que les LXX, qui n'étaient pas asservis aux points, ont pu le prendre pour la marque du pronom à la première personne du pluriel. D'ailleurs, la phrase retombe dans le même sens. Le prophète se mettant au nombre des justes, a pu dire : *Seigneur, vous nous avez couverts de votre bienveillance comme d'un bouclier.* L'expression est plus générale, et n'en paraît que plus belle. Je n'insiste point sur le prétérit que nos versions mettent au lieu du futur; ces changements de temps sont très-ordinaires, et font le même effet dans la bouche des prophètes, qui voient les choses futures comme présentes, ou même passées.

RÉFLEXIONS.

Quel est le sort des justes dans le ciel? ils jouissent d'une joie ineffable; ils bénissent Dieu éternellement de ses bienfaits; ils sont couronnés d'une gloire immortelle, parce qu'ils ont espéré dans le Seigneur, et qu'ils ont aimé son saint nom. Mais sur la terre même, quoiqu'exposés à mille traverses, quoique chargés sans cesse de la croix de J.-C., ils goûtent une paix qui surpasse tout sentiment; ils ne sont occupés que des grandeurs de Dieu; ils ont le bonheur de le posséder par la grâce et dans son sacrement. Ils sont l'objet de la complaisance des anges mêmes, parce qu'ils aiment le saint nom de Dieu; et Jésus-Christ les couvre de sa protection, comme d'un bouclier impénétrable aux traits de l'enfer. On demande quel est l'héritage que promet le saint Roi dans le titre de son psaume? le voici : héritage en espérance en cette vie, héritage en jouissance dans l'éternité. Mais, encore une fois, ces biens ne sont promis qu'à ceux qui espèrent en Dieu, et qui aiment son saint nom.

## 1. *In finem in carminibus.*

### PSALMUS DAVID (1), PRO OCTAVA VI.

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in irâ tuâ corripias me.

3 Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum : sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

4. Et anima mea turbata est valdè : sed tu, Domine, usquequò?

5. Convertere, Domine, et eripe animam meam: salvum me fac propter misericordiam tuam.

6. Quoniam non est in morte, qui memor sit tui : in inferno autem, quis confitebitur tibi?

7. Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo.

8. Turbatus est à furore oculus meus : inveteravi inter omnes inimicos meos.

9. Discedite à me, omnes qui operamini iniquitatem : quoniam exaudivit Dominus vocem fletûs mei.

10. Exaudivit Dominus deprecationem meam : Dominus orationem meam suscepit.

11. Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei : convertantur et erubescant valdè velociter.

(1) David hunc Psalmum composuit, cùm in gravem morbum incidisset, ut placet Hebræorum doctoribus. Putat tamen Kimhi fieri etiam posse ut hunc Psalmum David conscripserit, qui morbo laborantibus esset in promptu, quoties orare vellent; quod quidem mihi magis probabile videtur. Multi censent hoc carmen de morbo spirituali magis quàm corporali esse accipiendum. Adferunt hanc rationem potissimùm, quòd Ecclesia ab antiquissimis temporibus inter pœnitentiales hunc Psalmum numquàm numerâsset, nisi ad Pœnitentiam pertineret. Verùm Hebræorum sententiam potiùs sequor, et verba accipio, ut sonant, cùm nihil repugnet. Quid, quæso, est infirmum esse? quid sanare?

### PSAUME VI.

1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère.

2. Ayez compassion de moi, Seigneur, parce que je suis faible. Guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés.

3. Mon âme est dans un grand trouble : mais vous, Seigneur, jusqu'à quand?

4. Retournez-vous vers moi, Seigneur, délivrez mon âme; sauvez-moi en vertu de votre miséricorde.

5. Car il n'y a personne, après la mort, qui puisse se souvenir de vous; qui pourra, dans l'enfer, chanter vos louanges, (*ou* vous rendre des actions de grâces)?

6. Je me suis fatigué à force de gémir; toutes les nuits je mouillerai ma couche (*de larmes*); j'arroserai mon lit des pleurs (*qui couleront sans cesse de mes yeux*).

7. Mes yeux ont été troublés de l'indignation (*que j'ai conçue de mes péchés*); j'ai vieilli au milieu de tous mes ennemis.

8. Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité : car le Seigneur a entendu la voix de mes larmes.

9. Le Seigneur a exaucé ma prière, le Seigneur a reçu mon humble supplique.

10. Que tous mes ennemis rougissent et soient entièrement confondus : qu'ils se convertissent, (*ou* qu'ils soient mis en fuite,) et qu'ils aient honte très-promptement de leur conduite.

Non nego tamen ad morbum spiritualem posse accommodari, ideòque inter pœnitentiales haud abs re censeri. (Muis.)

Beda ad Ezechiam refert, cujus et morbum et prodigiosam incolumitatem narrat Scriptura. Israelitis pariter in captivitate Babylonicâ detentis aptari posse, censuit Aben-Ezra. (Calmet.)

Hic Psalmus est primus illorum septem, qui ad pœnitentiam pertinent. Neque verisimile est quod Rabbini et eorum sectatores dicunt hunc Psalmum compositum fuisse à Davide pro sanitate corporis recuperandâ quam videlicet amiserat ob adulterium et homicidium perpetratum. Scriptura enim satis declarat in 2 Regum,



quam pœnam exegerit Deus à Davide propter illius peccati reatum; neque usquàm meminit morbi corporalis. Sed neque Ecclesia ab antiquissimis temporibus inter pœnitentiales hunc Psalmum, et primo etiam loco numerâsset, nisi propriè, et ad litteram ad pœnitentiam pertineret. Itaque argumentum hujus Psalmi erit oratio peccatoris timentis divinum judicium, et ad reconciliationem aspirantis. (Bellarminus.)

Quo tempore editum sit hoc carmen, certo definiri vix poterit. Sunt qui existiment Davidem fecisse hos versus cùm in morbum et gravissimas calamitates incidisset ob stuprum Bethsabæ illatum et maritum ejus crudeliter interemptum.

Rudingero simplicissimum videtur, maximèque consentaneum, ad Absalonicam seditionem et miseram fugam Davidis Psalmum referre. Disertè enim queritur ab hostibus et persecutoribus ei existere tantam ægritudinem suam, vel saltem augescere. Clausula certè indicat, eo tempore scriptum quo multos adhuc hostes habuit.

Preces totius populi, magnis miseriis oppressi, qui hominis ægroti et ærumnosi imagine sistatur (ut Thren. 5) hoc Psalmo contineri, De Wettii est sententia non planè improbabilis. (Rosenmuller.)

### COMMENTARIUM.

VERS. 1.—PER OCTAVAM (1), extremam judicii diem multi accipiunt; Arnobius, diem Dominicum. Hebræi malunt esse genus Odæ, vel instrumenti musici.

VERS. 2. — CORRIPIAS, castiges ut merui, non abjiciendo, sed potiùs paternè puniendo, Jerem. 10, 24. Nam pœna cum furore Domini est intolerabilis : non deprecatur prorsùs pœnam, sed eam vult paternâ castigatione mitigari. Augustinus et Gregorius furorem referunt ad inferni, iram ad purgatorii pœnas. Chald.: *Ne in furore tuo percutias me* (2).

VERS. 3.—INFIRMUS, imbecillus, fragilis corpore et animo, excisus propriè.

CONTURBATA SUNT, etc. (3), territa sunt, obstupuerunt. Sic seq. et 11. Adhibe mihi medicinam, quia jam dolor ad ossa usque pervasit. Quin et animæ meæ vires et facultates debilitatæ sunt vehementer, ut jam nihil agere valeam; præcipuum corporis mei robur mihi adeùptum est. Vel ossa pro toto corpore, per synecdochen. Totum meum corpus commotum est, et obstupefactum doloris magnitudine et acerbitate, ut alibi, Psal. 50, 10 : *Exultabunt ossa humiliata*, id est, membris et corpore exultabo. Mysticum est illud Theodoreti : *Ossa esse ratiocinationes, quòd per ossa anima dirigatur.*

VERS. 4. — VALDÈ, metu iræ tuæ, vel potiùs sensu calamitatum præsentium.

SED TU, DOMINE, USQUEQUO? Et patieris, vel quid simile per aposiopesin ob πάθος. Quousque sic me perturbatum et miserum relinques?

VERS. 5.—CONVERTERE. Reconciliare, placare, mihi esto pacatus, redi ad me. Est etiam hic aposiopesis pathetica, ut subauditur *ab irâ*, vel *ad me.*

VERS. 6.—IN MORTE. In loco et statu mortis, non est qui te commemoret, qui tui faciat mentionem in bonum, ad te scilicet adorandum et colendum. Hebræi appellant sæpè mortem, statum mortuorum in altero seculo. Mortuos autem intelligunt eos qui sunt in perditionis statu. Nam sanctos, quorum animæ in manu Dei sunt, dormientes vel viventes appellant, non mortuos; vel hoc ipso quòd officiis multis magnam utilitatem conferant in Ecclesiam, 4 Reg. 13, 20, 21, 2 Machab. 13, 14, 15, 16.

QUIS CONFITEBITUR TIBI? Quis palàm et publicè celebrabit, laudabit, efferet te? Idem sensus in illo Ezechiæ cap. 18, 18 : *Quia non infernus confitebitur tibi.* Nam in inferno voces sunt blasphemantium Deum, non celebrantium. Quin etiam simpliciter est poeticum πάθος, ut Psal. 87, 12, 113, 17 : *Non mortui, Domine, laudabunt te, sed nos qui vivimus*, ut propter mali acerbitatem, tantùm respiciat ad statum mortuorum externum, et vulgò apparentem. Hebræi autem synecdochicè ista solent exponere de corporibus, non de toto

(1) Veteres, qui *pro octavâ* interpretari consuevêre *pro octavâ die*, mysticum sensum omnes fermè acceperunt. Hi diem resurrectionis, quæ postridiè sabbati, vel octava dies fuit; illi virtutum universitatem, omnium Christiani hominis virtutum collectionem; Theodoretus æternitatem, quæ temporum finis est, ea veluti extra hebdomadem, vitam nempe præsentem; alii circumcisionem, quæ octavâ die inducebatur, interpretantur. Sunt qui octavum tonum, omnium intentissimum et acutissimum, innui asserant; sunt qui gravissimum et obtusissimum. Ipsum certè Psalmi argumentum lugubre est, numerosque postulat graves potiùs quàm hilares et intentos. Communior tamen sententia de octochordo explicat, quod ipsa esse cithara creditur. Quoddam citharæ genus describit Bellonius, apud Turcas in Oriente usitatum, octo crassis fidibus instructum, longo rectoque manubrio, variis tonis inscripto. Nostrâ verò sententiâ hic titulus octavam musicorum classem significat, in templo celeberrimam. Hujus meminit 1 Paral. 15, 21. Vide nos in eum locum. Plures Psalmi octavæ huic classi inscribuntur. Proprium hujus instrumentum erat *cinnor*, seu vetus lyra, quæ in dissertatione de musicis Hebræorum instrumentis describitur. (Calmet.)

(2) Hæc cùm ait David, perspicuè ostendit se agnoscere morbum, quo laborabat, divinitùs immissum. Non enim simpliciter dixit : Domine graviter affectus sum, sed : *Domine, ne in furore tuo arguas me*, etc. Quibus verbis apertè declarat sentire morbum, quo laborat, à Deo esse immissum, et quidem uti flagellum, quo castigetur, quasi filius à patre. Nobis igitur exemplo Davidis, quoties morbo, aut aliâ ærumnâ corripimur, peccata veniant in mentem, et confugiamus ad Dei misericordiam, non ut impii, qui ut bona, sic et mala sua aliò quòvis potiùs quàm ad Deum referunt, ideòque neque his ad emendationem proficiunt, neque illis ad gratiarum actionem provocantur. Morbi aut calamitates non ex carnis sensu æstimandæ, sed spiritûs; et cogitandum Deum, cùm affligit, tanquàm filius sese nobis offerre atque exhibere, quò castiget et meliores efficiat, non quòd odio habeat; quòd si expertes disciplinæ et correctionis essemus, nempe nos adulterinos, et non filios fore : siquidem non sit filius, quem non castiget pater. (Muis.)

(3) In Hebræo additur *vehementer.* Quæ vox non habetur hoc loco in nostris codicibus Græcis et Latinis, sed fuisse in editione septuaginta interpretum, testatur S. Hieronymus in Epist. ad Suniam et Fretellam. Sed si quis rectè consideret, illa particula non deest in nostris codicibus, sed posita est paulò inferiùs. Nam ubi nos habemus, *convertantur, et erubescant valdè velociter*, in Hebræo *ragah* non habetur *valdè*, sed solùm *velociter.* Ex quo intelligimus non esse sensum, erubescant valdè velociter, sed, erubescant valdè, et erubescant velociter. Et hoc modo codices omnes concordes erunt. (Bellarminus.)

homine, quòd anima non moriatur. In morte ergo non est tui memoria. Mortui, id est, corpora mortua, non te confitentur, neque memorant, quia sensu carent, nedùm intellectu. August. de salutari pœnitentiâ, quia in hâc vitâ tantùm est conversionis tempus, ut historia Epulonis et Lazari ostendit, Luc 16, 20, 21.

Vers. 7. — Laboravi. Laborare hic est affligi, fatigari; ex Hebr. : fatigatus sum gemendo et suspirando, fatisco præ gemitibus et suspiriis.

Lavabo, madefaciam largiter adeò, ut præ copiâ lacrymarum lavari possit stratus fletu meo. In Heb., hyperbole elegans : Urinabo, mergam, natare faciam, id est, meo fletu opplebo lectum meum, etiam noctibus, quod tempus tamen est quietis.

Vers. 8. — Turbatus. Vox *Hasesa* etiam vertitur, caligavit, corrosus est, velut à tineis (ab eis enim sumitur metaphora) obtenebratus est, detritus est.

A furore tuo, propter furorem tuum, sive propter morbum furore tuo immissum, ut initio Psalmi : *in furore tuo ne arguas me*. Alii ad precantem referunt. Quasi caliget oculus meus, præ indignatione meâ, præ irâ è maximo mœrore à me conceptâ. Quod Hieronymus sic expressit : Caligavit præ amaritudine oculus meus. Possit esse hypozeugma : *A furore* inimicorum meorum, propter furorem inimicorum meorum turbatus sum. Eclipses variis modis concipiuntur et explentur.

Inveteravi, quasi senio, defeci inter tot insultantes hostes. Hebræa figuratè referuntur ad oculum : illic enim pars pro toto per synecdochen. *Inveteravit*, consenuit (oculus meus) inter omnes meos vexatores, sive consumptus est, defecit præsentibus, observantibus et gaudentibus inimicis meis. Tristitiâ tantâ confectus sum, ut canos contraxerim, ante senectutis meæ tempus, maximo inimicorum meorum gaudio et spectaculo. Deinde, v. 9, spe se erigit, sermone ad inimicos converso : *Discedite*, etc.

Inter. Hebetata est acies oculorum meorum præ metu hostium, vel videntibus inimicis meis et conciis. Aliqui, propter inimicos meos.

Vers. 9. — Discedite a me, omnes. Per apostrophen ad impios, verba exauditæ precis. Discedite igitur, etc.

Quoniam exaudivit ; fructus finisque precis, exaudiri. Quod imitati sunt interdùm Pagani in suis precationibus, affirmantes exorata quæ precabantur. Ovid., lib. 2 de Pont. Eleg. 2 :

*Quod precor eveniet. Sunt certa oracula vatum,*
*Nam Deus optanti prospera signa dedit.*

Et Horatius in carmine seculari : *Hæc Jovem sentire.* Ubi vetus interpres : *Ego chorus reporto domum spem bonam certamque, Jovem hæc scire, hæc velle, hæc sentire.* Hic enim finis sacri carminis, et in hæc verba devotio solvebatur, quando diceret chorus Jovem preces et vota exaudivisse, et cæteros Deos, atque spe certâ domum reverti.

Vers. 10. — Suscepit. Suscipiet. Hebr., acceptam habebit et gratam.

Vers. 11. — Valde velociter, in momento, subitò, repentè, simul atque audierint hoc nuntium. Incommodè recentiores hic, ut aliis multis in locis, vertunt pronuntiativè : *Erubescent, conturbabuntur, convertentur et erubescent.* Non enim advertunt, præterita et futura esse omnium modorum pro sententiæ commoditate et particularum exigentiâ atque appositione, *ut, dùm, utinam :* futura autem esse plurimùm imperativi vel optativi modi, primò in precationibus, ut in his Psalmis : secundò in mandatis et præceptis, ut, *Non occides*, id est, ne occidas : tertiò, quando expressè imperativus præcessit. Nam posteriora tempora, et modi à præcedentibus concipiuntur, eorumque rationem æmulantur. Hæc ex Eliâ in Balur adversùm Gnosticos.

## NOTES DU PSAUME VI.

Le titre de ce psaume est une sorte d'inscription qui se trouve dans l'hébreu, dans le grec et dans la Vulgate. Car il y a autant de mots dans ces versions que dans le texte. Nous avons, *in finem in carminibus, pro octavâ psalmus David* (*pour toujours psaume de David* (destiné à être exécuté) *sur des instruments à cordes pour l'octave*). On a expliqué tous ces mots, hors les deux derniers. Ils signifient, dit-on, ou que ce psaume devait être chanté avec des instruments à huit cordes ; ou qu'il était destiné au culte public, dans l'octave de quelque grande fête ; ou qu'il était donné au huitième chœur des musiciens, pour être exécuté dans l'assemblée des fidèles. On sait en effet qu'il y avait pour le service du temple vingt-quatre chœurs, ou classes de musiciens, présidés par les enfants d'Asaph, d'Héman et d'Etan. On peut choisir entre ces diverses opinions, dont aucune n'influe dans l'intelligence du psaume même.

On ne sait pas à quelle occasion David le composa : on croit que ce fut dans quelqu'une de ses maladies, ou dans quelqu'une des grandes traverses qu'il essuya durant le cours de sa vie. Mais il est plus vraisemblable que le sentiment profond de ses péchés y donna lieu. C'est le premier des psaumes que l'Église appelle *pénitentiaux*. Il convient en effet à toutes les âmes qui sont touchées de leurs péchés, et qui se présentent au Seigneur pour en obtenir le pardon.

Les trois premiers versets de ce psaume et les versets 6 et 7 nous présentent les sentiments de Jésus-Christ chargé de nos péchés, et portant le poids de la justice divine : c'est le modèle des pénitents.

Dans les versets 4 et 5, il prie pour obtenir sa résurrection, qui devait être le modèle et le principe de notre justification.

Enfin, depuis le verset 8 jusqu'à la fin, il annonce les châtiments qui tomberont sur ses ennemis.

### VERSET 1.

Il a fallu, dit saint Chrysostôme, que Dieu fût représenté, dans les saintes Écritures, comme susceptible de *colère*, et comme *entrant en fureur* contre les impies : autrement les Juifs grossiers et charnels n'auraient eu aucune idée de sa justice et de ses vengeances. Il suffit de savoir que Dieu est l'être infiniment parfait, pour ne lui attribuer aucune des passions qui troublent les hommes ; mais les écrivains sacrés emploient le style le plus propre à instruire et à frapper toutes sortes d'esprits. Ce principe est nécessaire pour l'intelligence des saints Livres.

Dans ce premier verset, le psalmite conjure le Seigneur de ne pas user à son égard de tous les droits de sa justice. Le texte et les versions s'accordent ici parfaitement. Quand je ne marquerai point les différences



réelles ou apparentes, ce sera une preuve que les versions sont tout-à-fait conformes au texte.

### RÉFLEXIONS.

David ne demande pas à Dieu qu'il lui fasse grâce, qu'il ne le punisse pas ; mais seulement que cette punition ne soit pas *dans sa colère*. C'est ce que le prophète Jérémie dit en termes plus expressifs : *Punissez-moi, Seigneur, mais non dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant.* Et Dieu lui-même dit à son peuple par la bouche du même prophète : *Ne crains point, mon serviteur Jacob, je suis avec toi, je ne t'épargnerai pas comme si tu étais innocent, je te châtierai, mais je ne te perdrai pas.*

Dieu punit, *dans sa fureur*, de deux manières : la plus terrible est à l'égard des réprouvés, puisqu'ils sont éternellement l'objet de ses vengeances, et qu'il ne leur reste aucun espoir. L'autre manière, presqu'aussi formidable, est quand il permet dans cette vie que le pécheur s'endurcisse et s'aveugle sur ses crimes. Tous les autres fléaux, dont la Providence nous frappe, sont des coups de miséricorde ; Dieu punit, mais en père qui châtie ses enfants. Les traits dont il nous blesse opèrent sur nous la componction du cœur. *Je marcherai contre eux*, dit-il, en parlant de son peuple si long-temps rebelle et opiniâtre, *je les liverai à leurs ennemis, et alors leur cœur incirconcis s'humilierа, alors ils prieront pour leurs iniquités, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham.*

S. Augustin a sur ce verset une pensée qui appuie la foi de l'Église touchant le purgatoire. Selon lui, le prophète dit dans la première partie de son passage : *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur*, et cela regarde ceux qui, au jugement de Dieu, seront condamnés, pour n'avoir pas eu le fondement du salut, qui est J.-C. Il ajoute : *Seigneur ne me corrigez pas dans votre colère*, et c'est le partage de ceux qui auront posé sur ce fondement *du bois et de la paille ;* ils seront *purifiés*, mais en passant par le feu. Or, la prière du prophète a pour objet de n'être ni *repris*, ni *corrigé*, mais d'être tout-à-fait *guéri*. La *parfaite guérison ne craint ni la mort, ni la main du médecin qui coupe et qui brûle.* Quand cette explication ne serait pas littérale, elle aurait toujours l'avantage de nous représenter la foi du quatrième siècle sur le dogme d'un état de souffrances où les âmes, non parfaitement purifiées, se trouvent après la mort, jusqu'à ce qu'elles aient satisfait pleinement à la justice divine. Les préjugés des hérétiques, qui nient ce dogme, sont-ils comparables au sentiment et à l'autorité de ce grand docteur de l'Eglise ?

### VERSET 2.

Il est remarquable que le Prophète, dans ces deux premiers versets, nomme trois fois, sur le même objet, le saint nom de Dieu, qui est dans l'hébreu *Jehovah :* ce qui ferait croire qu'il prie le Père de ne le pas punir dans sa colère ; le Fils d'avoir compassion de sa faiblesse ; le Saint-Esprit de guérir ses infirmités. Si cette explication n'est pas littérale, on ne peut pas dire du moins qu'elle contredise le sens, ni qu'elle soit peu naturelle.

Quand le prophète dit que ses os sont *ébranlés*, c'est comme s'il disait que ses forces l'ont abandonné : car la force du corps humain est principalement dans les os, dans leur structure, dans leur arrangement. On peut prendre aussi les *os* dans un sens métaphorique pour la force de l'âme ; ainsi le prophète dirait que son courage est abattu, que les facultés de son âme sont affaiblies.

### RÉFLEXIONS.

David ne rappelle ici aucune de ses bonnes œuvres ; il se regarde uniquement comme chargé de péchés et de misères. Il n'a recours qu'à la miséricorde du Seigneur. Daniel disait aussi dans la ferveur de sa prière : *Ah ! Seigneur, ce n'est point sur notre justice que nous établissons le mérite de notre prière en votre présence ; mais c'est sur votre grande miséricorde.*

*C'est tout le genre humain*, disait S. Augustin, *qui est ce grand malade.* Son infirmité a pris naissance dans le jardin même de délices ; comment serait-elle guérie dans une terre hérissée de ronces et d'épines ? Si les hommes s'occupaient plus qu'ils ne font du spectacle de leur misère, tout leur intérieur serait *ébranlé* comme celui du prophète. Leurs sens sont des séducteurs, leur esprit est enveloppé de ténèbres ; leur volonté rampe toujours vers la terre ; et quelle inconstance dans leurs désirs, quelles fougues dans leurs passions, quelles révoltes dans ce corps livré dès le commencement au péché ! *Il fallait donc un grand médecin pour ces grands malades*, répond S. Augustin. J.-C. est venu au monde, et s'est chargé de nos faiblesses pour les guérir : mais quelle confiance avons-nous en lui ? Quel usage faisons-nous des remèdes qui découlent de ses plaies sacrées ? Matière inépuisable de réflexions. Source de larmes plus abondantes encore que celles de notre prophète, quoique l'état où il se présente, dans la suite de son psaume, porte les caractères de l'affliction la plus profonde et la plus universelle.

### VERSET 3.

Il y a une réticence dans ce verset : *Jusqu'à quand, Seigneur ;* le prophète entend : *Jusqu'à quand différerez-vous de me secourir ?* Cette réticence est le langage d'une âme pénétrée de douleur, et d'un cœur noyé d'amertume. *Jusqu'à quand, mon Dieu, serez-vous sourd à ma voix ? Jusqu'à quand porterai-je le poids de mes injustices ?* Isaïe touché des malheurs de son peuple, disait aussi : *Jusqu'à quand, Seigneur ?* Et Jérémie, indigné des abominations de Jérusalem, s'écriait : *Jusqu'à quand, malheureuse ville ?*

### RÉFLEXIONS.

Ce trouble de l'âme, cette tempête dans tout l'intérieur, est l'effet du péché : c'est le cri d'une conscience agitée de remords. Sur quoi S. Chrysostôme fait cette comparaison : de même qu'à la mer, quand les vents se déchaînent, il se fait une violente agitation dans les eaux ; elles s'élèvent comme des montagnes ; elles frémissent avec fureur, elles heurtent avec impétuosité les navires et mettent les navigateurs dans un grand danger ; ainsi, lorsque nous lâchons la bride à nos passions, l'âme est violemment troublée, les ténèbres l'offusquent, le corps n'est plus dans son assiette ordinaire. Toutes les puissances de l'homme sont en désordre. C'est ce qu'on remarque surtout dans les tempêtes de l'impureté et de la colère. Mais, continue le saint docteur, à la mer l'orage est involontaire, et les matelots ne négligent rien pour s'en préserver, ou pour y résister, au lieu que c'est nous-mêmes qui nous précipitons dans le trouble qu'excitent nos passions. Ensuite le saint évêque adressant la parole à son peuple : Ah ! lui dit-il, quand la cupidité vous presse, si vous ne donniez point d'aliment à ce feu domestique, vous vous préserveriez de l'incendie. Mais vous vous permettez des regards licencieux, vous fréquentez les spectacles, vous flattez votre chair rebelle, vous vous livrez à l'intempérance. Cependant, pour apaiser la tempête, il ne suffit pas de vous interdire ces occasions de péché, vous devez recourir à la prière, converser avec les saints, mortifier votre corps par le jeûne, les veilles et le travail ; surtout vous occuper de la crainte de Dieu, de la pensée du jugement futur et des feux de l'enfer. Par-là vous éviterez le naufrage dont vous êtes menacé. Quoi de plus sensé et de plus assorti à nos besoins que cette instruction !

### VERSET 4.

Quand le prophète demande que Dieu *se retourne* vers lui, il n'entend pas que Dieu soit jamais le premier à se détourner de l'homme. Dieu ne se détourne de nous que quand nous nous détournons de lui : ja-

mais il ne nous abandonne le premier; c'est nous qui faisons très-imprudemment et très-malheureusement cette démarche; encore la bonté divine est-elle si grande, qu'elle nous sollicite long-temps après nous être révoltés contre elle. *O Israël!* dit le Seigneur par la bouche de Jérémie, *retourne à moi, et je ne détournerai point mes regards de dessus toi; car je suis saint, et ma colère ne subsistera pas toujours; mais reconnais ton iniquité, et fais l'aveu de tes prévarications.*

Le psalmiste demande que Dieu *délivre son âme*, c'est-à-dire, qu'il la délivre de la puissance des ennemis du salut. Il demande de plus que *Dieu le sauve;* car ce n'est pas assez pour l'homme pécheur d'être délivré de ses péchés, il a besoin d'être rétabli dans tous les droits qu'il avait sur l'héritage céleste; c'est en quoi consiste le salut. Mais tout ceci est l'effet de la miséricorde du Seigneur, non des mérites de l'homme, qui, par lui-même ne peut rien pour sa justification ni pour son salut éternel.

J'explique au reste toute la suite de ce psaume, dans la supposition que David ait eu pour objet d'être délivré de ses ennemis spirituels, et d'obtenir la rémission de ses péchés. Si l'on se bornait à l'entendre des infirmités du corps, ou des disgraces temporelles, les expressions de ce prophète seraient trop énergiques, et le psaume entier contiendrait peu d'instruction.

RÉFLEXIONS.

Le Seigneur se *retourne* vers nous, quand sa grâce nous sollicite de nous *retourner* vers lui. Cette grâce nous est donnée avec bien plus d'abondance que nous ne croyons, et notre malheur est de nous rendre sourds à sa voix. C'est que nous ne concevons pas, comme le prophète, que le péché nous rend esclaves, et qu'il perd notre âme. *Délivrez-moi*, disait-il, *Seigneur, sauvez-moi.* Le péché nous rend esclaves en cette vie, et nous perd dans l'éternité. Quand on représente aux hommes ces deux vérités, ils nient la première, et ils ne sont point touchés de la seconde. La plupart même en doutent, et combien ne la croient pas! Eh! comment, disent-ils, le péché nous rend-il un esclavage? les grands pécheurs ne satisfont-ils pas leurs désirs, ne s'affranchissent-ils pas du joug de la loi de Dieu? Et à l'égard de la vie future, qui en est revenu, pour dire ce qui s'y passe, ou ce que c'est?

Ces principes, fruits de la corruption et de l'aveuglement, je ne les refuterai pas par l'autorité des saints livres. Je ne dirai pas après Jésus-Christ que *celui qui se livre au péché devient l'esclave du péché;* que celui qui sort de ce monde, coupable du péché, est jeté dans les ténèbres extérieures, ou il n'y a que pleurs et grincements de dents. Ceux qui ne reconnaissent ni l'esclavage du péché, ni les peines de la vie future, sont armés de sophismes contre les monuments de la révélation. Je leur demanderais seulement de rentrer en eux-mêmes; d'examiner si, en se livrant à la fausse liberté de pécher, ils acquièrent la paix de l'âme, et s'ils ne sont jamais inquiets sur l'état où ils peuvent se trouver après la mort. Il ne faut pas que la réponse soit dictée par la passion, c'est-à-dire, ou par le mensonge, ou par la vanité, ou par l'opiniâtreté, ou par le respect humain. C'est le cœur pris à témoin qui doit satisfaire à la question. C'est un moment de tranquillité et de bonne foi qu'on demande aux puissances de l'âme. Qu'elles consentent du moins pour cet instant à être raisonnables, et à consulter le penchant légitime qui les porte à désirer le bonheur. Or, dans cette position, le pécheur, qui savoure les fausses délices du péché, avouera qu'il est esclave des passions qu'il croit maîtriser, et que pour le terme de sa vie, il l'envisage sous un point de vue effrayant, parce qu'il sait bien qu'il perdra pour lors tous les biens qui l'enchantent, et qu'il ne sait pas s'ils seront remplacés par quelque autre bien, ou si quelque mal ne leur sera pas substitué. Si l'on ne peut obtenir cette réponse, ce sera une preuve que ce pécheur n'est pas de bonne foi, et qu'ainsi il serait inutile de raisonner avec lui.

VERSET 5.

Si le prophète a pour objet de sa prière d'être délivré du péril où il se trouve de perdre la vie, il faut prendre la *mort* dans son sens propre, et l'*enfer* pour le tombeau. Sa pensée sera qu'il n'est pas possible à l'homme qui n'existe plus sur la terre de travailler à la gloire du Seigneur, de le faire connaître aux autres hommes, de chanter ses louanges dans l'assemblée des fidèles; il ne s'ensuivra pas qu'il ait cru que la mort est suivie de l'anéantissement, ou que les âmes séparées de leurs corps sont incapables de louer Dieu. La foi d'une vie future était, chez les Juifs comme chez les Chrétiens, un dogme capital et essentiel à la religion. Sans l'espérance du bonheur dans une autre vie, un fidèle Israélite n'aurait pas eu un fort grand intérêt à servir et à louer Dieu sur la terre. Il était exposé comme le Chrétien, aux traverses de la vie, à la douleur, à la maladie, à la perte de ses biens, aux persécutions. David et tous les prophètes en sont la preuve. Mais en supposant la croyance d'une vie future et des récompenses destinées aux justes, les saints de l'ancienne alliance pouvaient désirer et demander la prolongation de leurs jours, pour contribuer plus long-temps à la gloire de Dieu, pour répandre de plus en plus la connaissance de son nom, pour édifier les peuples par de bons exemples. Ce sentiment était très-louable et très-religieux.

Si le prophète n'a en vue que d'obtenir le pardon de ses péchés, la *mort* sera dans ce psaume la privation de la grâce, ou même la réprobation, la mort dans le péché; et l'*enfer* sera le lieu des supplices destinés aux ennemis de Dieu. Il est certain que, dans cet état de damnation, nul homme n'est capable de louer, de bénir Dieu, puisque la volonté est alors fixée au mal, et qu'il ne reste aux réprouvés que le sentiment de leur malheur et le désespoir. Saint Augustin entend aussi cette *mort* et cet *enfer*, de l'endurcissement et de l'aveuglement du pécheur livré, par l'abus qu'il a fait de la grâce, à son sens réprouvé; il ne lui reste presque plus de lumière et de force pour se souvenir du Seigneur, et pour bénir son saint nom.

RÉFLEXIONS.

Pourrions-nous jamais oublier que la mort dans le péché met pour toujours l'homme hors de l'état de confesser le nom de Dieu, de célébrer ses grandeurs, de lui rendre des actions de grâces? L'Enfer est le séjour de la confusion et du désespoir. L'amour de Dieu en est exclu, et, pendant toute l'éternité, les malheureuses victimes des vengeances divines n'auront d'autres occupations que celle de haïr Dieu, et de vomir des imprécations contre lui. S. Chrysostôme disait sans cesse à son peuple: pensez à ce tribunal redoutable, à ce feu qui ne s'éteint point, à ce ver rongeur, à ces chaînes indissolubles, à cette nuit profonde, à ces grincements de dents; mais tout cela n'est rien en comparaison du malheur d'avoir perdu J.-C., et de ne pouvoir jamais l'aimer. Ce saint docteur était-il un esprit faible qui avait pris des fables pour des vérités essentielles? Etait-ce un imposteur qui ne voulait qu'effrayer ses auditeurs, sans être convaincu lui-même de ce qu'il leur annonçait? comptait-il assez sur la simplicité de ceux qui l'écoutaient, pour croire qu'ils adoptassent, sans autre motif que sa parole, une opinion capable de révolter leur amour propre, de jeter le trouble dans leur âme, et de répandre l'amertume sur tous les objets de leurs passions? Ce qu'il prêchait à Antioche et à Constantinople, on le prêchait également dans toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident. C'était la doctrine qu'on avait reçue des trois premiers siècles, et l'on en avait la preuve dans les écrits des apôtres, qui l'avaient apprise de Jésus-Christ, leur maître. Ce qui était vrai dans ces premiers temps a-t-il cessé de l'être dans le cours



des siècles? et les incrédules, qui attaquent aujourd'hui le dogme des peines éternelles, ont-ils une autorité qui puisse contre-balancer celle de l'Evangile, de tous les saints docteurs, et de l'enseignement perpétuel de l'Eglise?

VERSETS 6, 7.

Le psalmiste expose ici cinq circonstances de sa déplorable situation, ou des rigueurs de sa pénitence. 1° *Il s'est fatigué à force de gémir;* 2° en conséquence de cette fatigue, *il a mouillé sa couche de larmes* ou *de sueur:* car ni le texte, ni les versions, ne spécifient les *larmes* en cet endroit. 3° *Il a arrosé son lit de ses pleurs;* en supposant la *sueur* au lieu de *larmes*, dans ce qui précède, on voit que le prophète ne dit pas deux fois la même chose. 4° *Ses yeux ont été troublés*, ou, comme porte l'hébreu, *rongés d'indignation* contre ses péchés, ou bien de crainte au souvenir de la colère du Seigneur. 5° *Il a vieilli au milieu de ses ennemis*, soit spirituels, soit visibles et temporels. Le texte dit: *Il a vieilli*, au lieu de *j'ai vieilli*, qu'on lit dans nos versions. Mais ce changement de personnes (la troisième pour la première), ne change point le sens; *il a vieilli* se rapporte, dans l'hébreu, à *l'œil*, et *j'ai vieilli* se rapporte à la personne du prophète dans les versions.

RÉFLEXIONS.

C'est un roi qui se consume ainsi de travaux, de veilles, de pleurs, de sanglots; et c'est le sentiment de son péché qui le plonge dans cette affliction, qui le réduit à cet état de langueur. Combien de pécheurs qui ne sont pas des rois, s'applaudissent encore de leurs égarements! C'est qu'ils ne connaissent ni la grièveté du péché, ni la douceur des larmes de la pénitence. Je ne suis pas surpris que le prophète ait tant d'horreur du péché, et qu'il le peigne de couleurs si odieuses. Il a une haute idée de Dieu, s'occupe partout de ses attributs infinis; il le voit formant tous les êtres, présent dans tous les lieux, sachant le passé, le présent et le futur, donnant l'influence à tout, comblant les hommes de bienfaits, et menaçant les ingrats de la rigueur de ses jugements. Sans cette connaissance réfléchie de Dieu, jamais l'homme ne regardera le péché comme le mal essentiel, comme l'ennemi avec lequel toute composition est pernicieuse. Si David avait vu, comme nous, le chef-d'œuvre des miséricordes divines, la rédemption du genre humain par les humiliations de l'Homme-Dieu, il aurait encore chargé le tableau du péché; il aurait reproché au pécheur, non-seulement son ingratitude, mais son extrême folie, son aveuglement monstrueux, sa témérité prodigieuse. Connaissons Dieu et Jésus-Christ, nous serons effrayés de l'ombre même du péché, et si nous avons en le malheur de le commettre, nous imiterons la pénitence de David; nous nous estimerons heureux de consacrer nos jours à la componction et aux larmes. O délicieuse affliction, s'écriait S. Chrysostôme, qui éteint les feux de l'enfer, et qui rétablit l'homme dans l'amitié de son Dieu!

VERSETS 8, 9.

Ces ennemis qui *commettent l'iniquité* et que le prophète éloigne de lui, sont ceux qui l'avaient engagé ou flatté dans ses égarements; ou bien, ce sont les ennemis du salut, les passions, les puissances des ténèbres. Il n'est guère vraisemblable que ce soit uniquement les ennemis temporels du prophète, ses envieux, ses persécuteurs.

Le prophète ne se répète point dans ce verset: il parle du *cri de ses larmes*, de sa *prière*, de sa *supplique*. Les larmes peuvent n'être pas accompagnées de prière, et la prière diffère d'une supplique. Dans le texte, le terme qu'on rend par *prière*, énonce proprement une prière pour demander grâce; et celui que nous traduisons par *supplique* signifie une prière qu'on présente à un juge, et qui est appuyée des bons offices d'un protecteur ou d'un médiateur.

L'hébreu dit: *Le Seigneur recevra ma supplique;* mais il semble que les LXX ont eu raison de traduire par le prétérit, puisque l'autre verbe, il a *entendu*, est répété deux fois à ce temps; S. Jérôme traduit aussi par le prétérit.

On voit encore ici trois fois, sur le même objet, le nom de Dieu, *Jehova: il a entendu le cri de mes larmes, il a entendu ma prière, il a reçu ma supplique...* Dans ce *Jehova*, serait-il téméraire de reconnaître encore ici les trois personnes de la sainte Trinité? Un commentateur allemand, que j'ai sous les yeux, a du moins la même pensée; et il semble que les anciens interprètes l'ont eue aussi; les Grecs traduisent trois fois par Κύριος, les Latins trois fois par *Dominus*.

RÉFLEXIONS.

Deux grandes instructions dans ces deux versets: la première, qu'il faut rompre commerce avec les méchants, la seconde, que la prière, accompagnée de confiance, obtient de Dieu le pardon des plus grands péchés.

*Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité.* C'était là pratiquer sous la loi ce que Jésus-Christ nous ordonne dans l'Evangile: *Arrachez votre œil, coupez-vous la main*, si votre œil et votre main sont pour vous une occasion de chute, c'est-à-dire, rompez les engagements qui sont les plus chers, s'ils vous entraînent dans le péché. Cette morale est aussi peu pratiquée qu'elle est bien connue. On convient de la loi, on en reconnaît la sagesse; et, dans les occasions qui se présentent de l'observer, on a mille prétextes pour l'éluder. On l'explique tellement, on la tourne en tant de manières, qu'il ne reste plus de cas où l'on se croie obligé de la suivre, et elle se réduit par-là à une pure spéculation.

*Le Seigneur a entendu mes cris, il a exaucé ma prière*, etc. Est-ce ici le même homme qui était, un moment auparavant, plongé dans un océan d'amertume? Le voici plein de consolation et de force. C'est qu'il a prié avec confiance; qu'il a prié en esprit de foi; qu'il n'a douté ni de la puissance, ni de la miséricorde de Dieu. Mais avons-nous aussi des moyens pour connaître si le Seigneur a exaucé nos prières; et sans être inspirés, comme ce prophète, pouvons-nous dire: *Ah! Seigneur, vous vous êtes rendu favorable à nos cris, vous n'avez point rejeté notre humble supplique?* Oui, sans doute, il y a des touches secrètes dans l'âme, qui nous révèlent, en quelque sorte, cet heureux succès de nos prières. Quand nous recouvrons la paix du cœur, quand nous jouissons du témoignage de la bonne conscience, quand nous nous sentons pleins d'ardeur pour courir dans la voie des commandements, surtout quand nous éprouvons un nouveau goût pour la prière, nous avons lieu de croire que le Seigneur a été propice à nos vœux. Ce n'est pas une inspiration proprement dite, comme celle du prophète, mais c'est un sentiment que nous avons tout lieu d'attribuer à la miséricorde de notre Dieu. C'est le gage de la promesse faite par Jésus-Christ, d'accorder tout ce qu'on demande en son nom.

VERSET 10.

Le prophète demande, ou que les ennemis de son salut soient confondus et cessent de le persécuter, ou qu'ils éprouvent une salutaire humiliation, et qu'ils se convertissent: ce qu'il faut entendre des ennemis capables de conversion, tels que les flatteurs, les séducteurs, les hommes scandaleux, etc. Cette dernière explication est des saints Pères. Ceux qui ne voient ici que les ennemis temporels de David entendent aussi ce verset d'une confusion temporelle, dont l'effet serait de laisser ce prophète tranquille. Quelques-uns rendent l'hébreu par le futur, et ce serait alors une prophétie de la supériorité que David prendrait un jour sur ses persécuteurs. S. Jérôme traduit comme les LXX et la Vulgate.

L'hébreu porte: *qu'ils aient honte promptement*, et non *très-promptement*. Les LXX ont ajouté le superlatif,

persuadés que le mot hébreu signifie le plus court espace de temps. On pourrait traduire, *dans l'instant, subitement*, ce qui revient au sens de nos versions.

RÉFLEXIONS.

Quand nous avons fait quelque fausse démarche devant les hommes; quand nous avons commis quelque imprudence, ou avancé quelque discours qui marque de l'étourderie, de l'humeur, de l'ignorance, nous éprouvons une grande confusion. Notre amour-propre est blessé au vif, et nous portons long-temps le remords de cette faute, qui n'est souvent qu'une bagatelle; quand nous avons offensé le Seigneur, nous nous consolons bien plus aisément, à moins que l'offense ne nous ait rendus méprisables aux yeux des hommes. La sagesse chrétienne consiste à prendre le contrepied de cette conduite. Nous devons nous affliger devant Dieu de nos égarements, et supporter avec patience, et même avec joie, l'humiliation qui en a été la suite. Il y a dans le péché deux choses que nous devons bien distinguer : 1° la révolte contre Dieu, et c'est un objet de douleur sans borne et sans excuse; 2° le poids du péché, la honte du péché, la confusion que cause le péché, soit au-dedans, soit au-dehors; et c'est une croix que nous devons embrasser, chérir et porter courageusement. Il suffit qu'elle nous humilie, pour qu'elle doive nous paraître précieuse. Disons avec le Prophète : *C'est un grand avantage pour nous que le Seigneur nous ait humiliés.*

1. *Psal. David, quem cantavit Domino pro verbis Chusi filii Jemini. VII.*

2. Domine Deus meus, in te speravi : salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me,

3. Nequando rapiat, ut leo, animam meam; dùm non est qui redimat, neque qui salvum faciat.

4. Domine Deus meus, si feci istud; si est iniquitas in manibus meis;

5. Si reddidi retribuentibus mihi mala : decidam meritò ab inimicis meis inanis.

6. Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terrâ vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat.

7. Exsurge, Domine, in irâ tuâ; et exaltare in finibus inimicorum meorum.

8. Et exsurge, Domine Deus meus, in præcepto quod mandàsti; et synagoga populorum circumdabit te.

9. Et propter hanc in altum regredere : Dominus judicat populos.

10. Judica me, Domine, secundam justitiam meam, et secundùm innocentiam meam super me.

11. Consumetur nequitia peccatorum, et diriges justum, scrutans corda et renes, Deus.

12. Justum adjutorium meum à Domino, qui salvos facit rectos corde.

13. Deus, judex justus, fortis, et patiens, numquid irascitur per singulos dies?

14. Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit : arcum suum tetendit, et paravit illum :

15. Et in eo paravit vasa mortis : sagittas suas ardentibus effecit.

16. Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem.

17. Lacum aperuit, et effodit eum; et incidit in foveam, quam fecit.

18. Convertetur dolor ejus in caput ejus; et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.

19. Confitebor Domino secundùm justitiam ejus; et psallam nomini Domini altissimi.

PSAUME VII.

1. Seigneur mon Dieu, j'ai espéré en vous; sauvez-moi, et délivrez-moi de tous ceux qui me persécutent.

2. De peur que l'ennemi, semblable à un lion, ne ravisse mon âme, tandis que je n'ai personne qui me rachète, et qui me délivre de ses poursuites.

3. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce qu'on m'impute, si mes mains sont souillées de l'iniquité :

4. Si j'ai rendu le mal qu'on m'avait fait, que je me retire de devant mes ennemis, sans avoir aucun avantage sur eux.

5. Que mon ennemi me poursuive et qu'il m'atteigne; qu'il me foule aux pieds sur la terre, et qu'il réduise ma gloire à rien (à la poussière).

6. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère; paraissez dans les régions qu'habitent mes ennemis.

7. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, pour exécuter l'ordre que vous avez porté; et la multitude des peuples se rassemblera autour de vous.

8. En faveur de cette multitude, montez (*ou* retournez) sur votre trône : il appartient au Seigneur de juger les peuples.

9. Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon l'innocence que vous trouverez en moi.

10. La méchanceté des pécheurs sera détruite; et vous conduirez le juste, ô Dieu qui sondez le cœur et ce qu'il y a de secret dans l'intérieur.

11. C'est avec justice que je compte sur le secours du Seigneur, qui sauve ceux dont le cœur est droit.

12. Dieu est un juge juste, fort et patient : ne menace-t-il pas tous les jours?

13. Si vous ne vous convertissez, il fera étinceler son glaive : il a tendu son arc, et il l'a préparé.

14. Il y a mis les instruments de la mort : il a fabriqué ses flèches pour frapper les hommes transportés de colère.

15. Il s'est donné bien de la peine pour produire l'injustice : il a conçu la malice, et il a enfanté l'iniquité.

16. Il a ouvert et creusé une fosse *(pour perdre les autres)*; et il est tombé dans le précipice qu'il avait préparé.

17. Sa malice retournera sur lui-même, et son iniquité retombera sur sa tête.

18. Je rendrai grâces au Seigneur selon l'étendue de sa justice, et je chanterai des cantiques au Seigneur, au Dieu Très-Haut.

COMMENTARIUM.

Vers. 1 (1). — Psalmus, Hebr. *Sigaion*, propriè oblectatio, genus carminis ab oblectando. Sic enim se

(1) Chaldæus, *super interitu* ponit. Alii de *factis malis*, quibus Davides ab hoste vexatus fuerit, interpre



consolabatur in rebus adversis. *Chus* sive *Chusi*, Æthiops, et sic Aquila et Hieronymus vertunt. Sic Saülem Benjaminium obscurè designat, quasi hominem atrum et malum, quâ locutione poeta Latinus : *Hic niger est, hunc tu, Romane, caveto*, id est, pravus, ut cùm Callimachus et Naso suum inimicum vocârunt Ibin. Adde *Jemini* fuisse tritavum Saülis (1), 2 Reg. 9, 1.

tantur. Venema vocem hebraicam hìc in malum sensum de *maledicis verbis*, sive *calumniis* censet adhiberi. Mihi simplicissimum videtur, *propter* interpretari, ut Genes. XII, 17, *propter Saram;* Deut. IV, 21, *propter vos;* Jerem. 7, 22, *nihil præcepi, de holocausto*, ratione holocausti. Hujus interpretationis mentionem faciunt Aben-Esra et Kimchi, quorum verba apponam. Primus : « Magistri nostri, piæ memoriæ, Psalmum « hunc dicunt editum esse de Saülo, quem David Æ- « thiopem appellaverit, quòd formâ decorus fuerit. « Quemadmodùm et Ziporam (uxorem alteram Mosis) « *Æthiopissam* nominari in Hebræo Num. 12, 1, « scribunt, quòd esset formosissima; quare et Chal- « dæa paraphrasis pro Æthiopissâ ibi *pulchram* ponit. » Kimchi : « Communis interpretum sententia est, Da- « videm ideò Saülum appellâsse Æthiopem, quòd si- « cut Æthiops pellem suam non mutat, ille suum in « Davidem odium non mutaret, eodem sensu quo il- « lud Jeremiæ 13, 23 : *Numquid Æthiops mutabit pel- « lem?* » etc. Eadem est Glassii, Philol. sacrâ, p. 707, ed. Dath., Pfeifferi in Dubiis Vexatis, p. 562, aliorumque sententia. (Rosenmuller).

(1) Quis fuerit Chusi, non est adeò certum. S. Augustinus, et alii, qui non nôrunt linguam Hebraicam, existimant esse Chusi Arachitem amicum David, qui (ut legitur, 2 Reg. 16) misit nuntium ad Davidem, eique significavit consilium Achitophel. Sed ille Chusi scribitur per litteram Chei, iste de quo in hoc Psalmo, per litteram Caph, neque constat, an ille Chusi fuerit filius Jemini. Denique David in hoc Psalmo refellit calumniam cujusdam filii Jemini, ut patet ex illis verbis : *Si feci istud;* Chusi autem Arachites nullam calumniam dixit contra David. Sed potest etiam æquè probabiliter dici, Chus hoc loco esse Semei, qui erat etiam filius Jemini, et maledixit Davidi, cùm fugeret persecutionem Absalonis, et ait : *Egredere vir sanguinum, et vir Belial, reddidit tibi Dominus universum sanguinem domûs Saul, quoniam invasisti regnum pro eo*, 2 Reg. 16. Ob hanc calumniam pessimam et falsissimam videtur hunc Psalmum composuisse, orans Deum ut defendat innocentiam et justitiam suam; et ideò vocatur Psalmus : *Ignorantia David*, quia verè ignorabat se mala illa fecisse, de quibus accusabatur à Saüle, sive à Semei. Ideò etiam dicit in principio Psalmi : *Domine Deus, si feci istud; si est iniquitas in manibus meis*, etc. Videtur igitur Psalmus scriptus esse tempore persecutionis Absalon, ob verba maledictionis Semei, vel tempore persecutionis Saül, ob verba supradicta. Propheticè autem David gerit personam Christi, et cujuscumque justi calumniam sustinentis. (Bellarminus.)

Ut taceam facilè cogitari posse rationem, cur *Semei* nomen Davides dissimularet, occurrunt in Psalmo ipso talia, quæ Absalonicæ persecutioni vix conveniant. Primo enim poeta eum, à quo gravia passus est, *inimici* nomine absolutè insignit (vers. 6), atque *impiis* accenset (vers. 10); quod, ut benè observat Venema, Absalomo partim minùs convenit, partim de eo non videtur dicturus Davides. Absalom enim non tam hostilem in Davidem gessit animum et hostiliter eum persecutus est, quàm regnum patris, jam senis, sibi affectavit. Præterea satis constat quantus fuerit in Davide parentis affectus in Absalonem, qui eum sanè impedivit, quominùs de filio tam duriter loqueretur. Deinde quæ versu tertio leguntur, parùm apta videntur Absalonicis temporibus. Etenim

Vers. 2. — Speravi. Aliqui putant esse præteritum pro præsenti, *spero*. Sed major est vis in præterito; nam etiam includit præsens, et habitum animi, non actum significat.

Vers. 3. — Nequando, ne fortè. Animam meam. Me, per synecdochen; vel vitam meam, per metonym. Utraque significatio passim locum habet in hâc linguâ. Sic apud Cicer. Catil. 4, *anima* pro vitâ; et *amittere animam*, id est, vitam, dixit Sallustius.

Vers. 4. — Istud, quod mihi imponitur, quod de me spargitur, ut reddar odiosus populo. Aposiop. Crimen perduellionis ei objiciebatur. Iniquitas, quâ de me suspicatur Saül. De innocentiâ facti loquitur, non personæ. Alioqui omnes sumus peccatores, et gratiâ Dei indigemus.

Vers. 5. — Retribuentibus mihi, in malum. Nocentibus mihi, lædentibus me. Nam *mala* regitur à verbo *reddidi;* vel construitur cum utroque per zeugma : ne lacessitus quidem, vindictam persecutus sum, malum bono vincere conatus. Quia vindictam privatam prohibuisti, Deut. 32, 35. Hoc vocabulum sæpè impropriè usurpatur pro tribuere. Alioqui, qui malum aut bonum primus infert, is tribuere dicitur, retribuere verò, sive reddere, qui datis parem vicem tribuit, quique beneficiorum aut injuriarum vicissitudinem reddit. *Shalam* etiam significat pacifico meo malum (id est, habenti mecum pacem) et oppressi angustantem me vanè sive immeritò, ut hoc adverbium *vanè* construatur cum proximo participio, non cum verbo *decidam*, ne eos comprehendam optativè. Sim frustratus spe illos vincendi, si feci istud, ut Psal. 5, 13 : me inimici mei frustrentur expectatione meâ, bonis, quæ à te, ô Domine, expecto.

Inanis, vacuus, inani spe affectus, ad verb. : *Etiam premam, vel stringam, vel spoliem inimicos meos inaniter*. Masoretæ maluerunt sententiam dividere, et Vau notare per Camets, ut esset conversivum, fieretque redditio in sequenti versu. (*Si*) et oppressi vel spoliavi inimicum meum frustra, persequatur ille vitam meam. Alii etiam vertunt : (*Sed*) liberavi arctantem me gratis. Ut quando David Saülem ab hostibus eripuit, et cùm occidere potuisset, pepercit, 1 Reg. 24, 7, 8, et 26, 10, 11.

Vers. 6. — Se devovet, si teneatur crimine sibi imposito, vitæ amissione et famæ. Conculcet, adimat mihi vitam turpiter. In terra, Heb., in terram, sternat in terram et conculcet. Gloriam, decus, honorem, famam, existimationem meam. Aliqui, regii fastigii spem. Alii, animam metaphoricè, quòd sit hominis gloria et dignitas. In pulverem deprimat et dejiciat ignominiosissimè, velut in nihilum redigat. Pulverem vocat humilem et abjectam conditionem, vel sepulcrum. Primùm prosternat in terram, deinde habitare faciat in pulvere.

quanquàm aufugerit Davides, cùm filius regnum sibi violenter vindicaret, is tamen patrem non ubique *ad mortem* est insectatus, ipsiusque necem, ut terribilis *leo*, et immanis ac truculentus hostis, quæsivit, nec vitæ ejus quocumque modo insidiatus, ut innuitur vers. 3, 6, 16, 17. (Rosenmuller.)